

Objet : Bilan moral et financier 2023 Association Emma Laboratoire Culturel

I- Bilan moral

Le compte rendu d'activité annuel de l'association rend compte de la très belle dynamique dont elle a fait preuve tout au long de l'année.

Nous avons pu avancer dans les trois domaines d'activité de l'association : l'éducation artistique et culturelle (avec les arts du cirque comme discipline pivot), la diffusion artistique tournée vers le spectacle vivant et la promotion de l'interculturalité et de la mobilité internationale des jeunes. L'association a poursuivi sur le chemin qu'elle s'était fixé et avance dans le but de devenir un acteur important du tissu associatif et culturel de la région, en affirmant sa singularité.

• Ressources humaines et public cible

Les membres de l'association

En 2023 on compte 290 membres à jour de leurs cotisations. Le vivier des adhérents a donc plus que doublé comparé à l'exercice précédent. (120 membres en 2022). Ceci malgré une augmentation à 15 € du montant de l'adhésion. En effet le prix de cette cotisation était resté identique (10 €) depuis la création de l'association. Le projet de la structure, ainsi que le volume d'activité ayant fortement évolué il avait été voté à l'unanimité début 2022 cette augmentation.

Au vu de la physionomie du territoire, ce chiffre dénote d'un réel engouement de la population et de la réalité de l'ancrage territoriale de la structure.

Les membres actifs

Parmi ces membres on peut estimer à une quarantaine les membres actifs de l'association. Il s'agit des membres du conseil d'administration et d'autres bénévoles impliqués qui soutiennent les actions de l'association et accompagne son développement au quotidien.

Les participants réguliers aux ateliers

45 enfants été inscrits aux différents ateliers proposés par l'association au 31 décembre 2023 soit une nette augmentation par rapport à 2022 (25).

Pérennisations d'un troisième poste

La troisième salariée de l'association est passée en CDI ce qui confirme son engagement à nos côtés et la pérennisation de son poste. L'association l'accompagne en outre dans un projet de formation ayant pour but de lui permettre de monter en compétence dans l'encadrement d'ateliers cirques.

- **Les locaux**

L'atelier U Meta Fornu qui accueille les bureaux de l'association a été labélisé tiers-lieu et a rejoint le réseau Da Locù. Ceci facilite son identification par la population et renforce le travail de mutualisation avec d'autres associations également tiers-lieu.

Une convention a été signée avec la commune de Lumio pour l'accueil d'ateliers cirque. La commune de Muro constitue toujours un site pour l'enseignement artistique cirque.

- **Reconnaissance institutionnelle**

L'association a été reconnue d'utilité générale en 2023.

- **Intensification des événements et poursuite de la professionnalisation**

Le festival organisé par l'association a encore franchi un cap en 2023 notamment avec l'accueil de spectacles jeune public professionnels et un essaimage sur le territoire avec l'organisation de plusieurs représentations scolaires.

En outre l'association propose depuis juin 2023 des programmations artistiques régulières « les cartes blanches » ayant pour vocation de devenir mensuelles. Elles rencontrent un beau succès public.

II- Bilan financier

L'association présente une gestion saine en 2023 avec une balance excédentaire (2 748€), soit 2.11 % du budget total.

L'an dernier l'association présentait un déficit de 1459 € soit 1.20 % du budget total.

Le compte de résultat présente un total général des charges et des produits de 130 014 €. L'an dernier l'association avait clôturé à 107 520 €. On remarque donc que le volume d'activité a augmenté de 30 000 €.

Les produits sont composés à 30.56 % de recettes propres, le taux de financement public est de 69.44 %.

Les partenaires financiers institutionnels se sont diversifiés avec notamment le soutien nouveau en 2023 de la CAF et de la MSA. Les institutions déjà partenaires en 2023 ont poursuivi leur engagement aux côtés de la structure.

La CAPI Corsactive avait permis à l'association d'obtenir une avance de trésorerie de 10000 €, qui a été remboursée en totalité fin 2023. L'association a pu obtenir une aide similaire d'un montant de 20000 € au début de l'exercice 2023. Utilisée tel un fonds de roulement permettant de supporter les décalages de versement des différentes aides publiques, cette somme est intacte au 31 décembre 2023.